

**Subventions de fonctionnement dans le domaine
de la prévention médico-sociale et des cancers**

Rapport n° CP/2013/641

Service gestionnaire :

Service des actions de prévention sanitaire

Résumé :

Le présent rapport vise à proposer l'attribution de subventions à des associations œuvrant dans le domaine de la prévention médico-sociale et des cancers.

J'ai l'honneur de vous soumettre diverses demandes de subventions en faveur des associations figurant dans le tableau joint en annexe et regroupées en 3 thématiques. Les propositions faites constituent une reconduction des montants accordés en 2012, diminués de 4% sauf pour les associations œuvrant dans la lutte contre le cancer.

1. PREVENTION DES CANCERS

Les associations ADEMAS, EVE et ADECA Alsace œuvrent respectivement depuis de nombreuses années dans le domaine de la prévention des cancers du sein, du col de l'utérus et du cancer colorectal. Elles sont soutenues depuis leur création par la collectivité dans le cadre de ses missions déléguées et répondent à une priorité de santé publique auprès de la population alsacienne particulièrement touchée par ces affections. Les 3 campagnes sont de grande qualité en termes d'efficacité et d'efficience, sont reconnues par le monde scientifique, servent de modèle au niveau national et répondent aux critères techniques attendus au plus grand bénéfice des patients.

Les données d'éléments fournies à l'occasion des assemblées générales, comités de pilotage et conseils d'administration à destination de l'ensemble des partenaires (ARS, Assurance Maladie, Conseils Généraux, ...) confirment la bonne gestion des campagnes et du fonctionnement des associations.

Leur travail permet de dépister très tôt de petites lésions et contribuent, par un dépistage précoce, à diminuer la mortalité par ces cancers.

A ce stade d'évolution, on constate les bénéfices en terme de santé publique et il convient de poursuivre les efforts entrepris pour améliorer les taux de participation déjà bons afin de faire bénéficier à toute la population concernée, des avantages de ces dépistages.

Il est proposé d'accorder, en complément des acomptes déjà versés en 2013, les soldes suivants

- **106 750,00 € pour ADEMAS soit 213 500,00 € au titre de l'année 2013**
- **53 255,50 € pour EVE soit 104 684,00 € au titre de l'année 2013**
- **65 000,00 € pour ADECA Alsace soit 130 000,00 € au titre de 2013**

**2. PREVENTION ET LUTTE CONTRE LA PRECARITE ET LES DIFFICULTES
D'ACCES AUX SOINS**

La Délégation Régionale Alsace de l'Association Médecins du Monde œuvre depuis de nombreuses années dans le but de faciliter l'accès à la prévention, aux soins et aux droits auprès des populations les plus précaires et les plus exclues des systèmes de soins et en grande souffrance psychique et physique.

Elle compte regrouper une équipe pluridisciplinaire de 130 bénévoles et 3 salariés.

Son activité s'appuie sur plusieurs dispositifs :

- **Un Centre d'Accueil de Soins et d'Orientation (CASO)** ouvert du lundi au vendredi qui assure 3 000 consultations par an effectuées par 80 bénévoles (médecins, infirmières, dentistes, assistantes sociales, psychologues, ...) et également un accompagnement vers des structures médicosociales de droit commun dans le cadre d'un partenariat actif avec les institutions et associations et un travail en réseau.

A ce titre, on note un partenariat actif avec le Centre de lutte antituberculeux (CLAT) et le Centre de Dépistage des Infections Sexuellement Transmissibles, du Sida et des Hépatites (CDIST) tous deux services du Département, dans le cadre du dépistage et de la prise en charge de ces pathologies. Le service de PMI est également fortement impliqué dans ses activités de prévention auprès des enfants et mères.

- **Missions mobiles de soins de proximité**

Les bénévoles vont à la rencontre des personnes marginalisées, totalement exclues du système sanitaire, sans abri, jeunes en errance, populations vivant sur des terrains insalubres (Roms), ... ceci au moyen de maraudes : 91 en 2012 qui ont permis 1 951 contacts. A noter également, dans ce cadre spécifique, un partenariat avec les services du Département (APS, PMI) pour les missions de prévention des maladies infectieuses, de la tuberculose, des infections sexuellement transmissibles avec une attention particulière pour les enfants en bas âge.

L'ensemble de ces missions qui s'intègrent dans un large réseau partenarial a fait ses preuves et constitue une priorité en santé publique reconnue et indispensable localement, en particulier dans une période où les difficultés socio-économiques contribuent à augmenter la marginalisation de certaines personnes et à les éloigner de plus en plus de tout accès aux soins.

L'association Médecins du Monde est un partenaire incontournable pour les services du Département afin d'optimiser la prise en charge des populations les plus défavorisées et les plus exposées.

Il est proposé de reconduire les subventions de Médecins du Monde à hauteur de 14 592,00 € pour le CASO et 3 360,00 € pour les Missions mobiles de soins de proximité soit un total de 17 952,00 €.

3. PREVENTION DES ADDICTIONS

L'association **ITHAQUE** organise son activité autour de différents pôles :

- La réduction des risques via **le Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques des Usagers de Drogues (CAARUD)** agréé en qualité d'établissement médicosocial depuis 2006
Ce centre assure un accueil et facilite l'accès aux soins des usagers de drogues avec des consultations et un accompagnement vers les structures de soins spécialisées ; à ce titre, on note une collaboration avec le CDIST de la rue de Sarrelouis. Il poursuit un programme d'échange de seringues par le biais d'une unité mobile visant à diminuer les contaminations par le VIH et les hépatites B et C et propose des actions de prévention en milieu festif.
- Un pôle Accueil et Soins via **le Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)** depuis 2003
Ce centre effectue des consultations, prises en charge médicale et sociale, sevrages et accompagnements, prescriptions de traitements de substitution pour les usagers de drogues psychoactives et propose un accueil spécifique de jeunes consommateurs même mineurs.
- Un pôle Médecine de ville constitué par le **Réseau des Microstructures Médicales (RMM)** qui propose, pour sa part, une prise en charge de proximité des personnes présentant une dépendance à des substances psychoactives au sein d'un réseau de cabinets de médecine générale regroupant un médecin, un psychologue, un travailleur social. A ce jour, on compte 18 microstructures dont 14 dans le Bas-Rhin.

Dans le cadre de ses activités, ITHAQUE est un acteur important dans la prise en charge des personnes présentant des addictions à des substances psychotropes et de la prévention en matière de toxicomanie ainsi que dans la prévention du VIH et des hépatites qui constituent des priorités de santé publique : en effet, la poly-consommation et l'association alcool/psychotropes, la progression de la consommation chez les jeunes et le détournement de l'usage des médicaments sont des facteurs très préoccupants à ce jour. A ce titre, **ITHAQUE** est soutenue par notre collectivité.

Il est proposé de verser 19 320,00 € de subvention qui viennent compléter les 21 000,00 € déjà accordés sous forme d'acompte soit une subvention totale de 40 320,00 €.

La commission des solidarités a émis un avis favorable à l'encontre de ces subventions.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
15225	65-6574-42	473 000,00 €	238 071,50 €	225 005,50 €
15227	65-6574-42	109 190,00 €	87 230,00 €	37 272,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve les dispositions du présent rapport relatives au versement aux associations du solde des subventions allouées en 2013 pour un montant de 244 325,50 €, conformément aux tableaux annexés*
- autorise par ailleurs le Président du Conseil Général à signer les avenants des conventions s'y rapportant*
- décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 17 952 € à l'association Médecins du Monde pour sa délégation régionale Alsace, conformément à ces mêmes tableaux.*

Strasbourg, le 19/08/13

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL